

*Proposition de traitement du sujet :*  
**LE PROGRÈS AU VINGT-ET-UNIÈME SIÈCLE.**

Le progrès consiste en une marche en avant conçue dans sa globalité : idéalement, il désigne l'amélioration de l'humanité dans son ensemble. L'accroissement indéfini des connaissances, conçu au XVII<sup>e</sup> siècle, permettant le développement économique grâce à la diffusion des applications techniques, a été associé dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à l'idée d'un progrès social. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les succès de la révolution industrielle ont conduit à un véritable culte du progrès. Les catastrophes du XX<sup>e</sup> siècle (guerres, accidents technologiques, génocides) ont été à l'origine d'interrogations graves. Faut-il tempérer le progrès ? Comment dès lors conjurer l'adage : « on n'arrête pas le progrès » ? Faut-il chercher à en finir avec cette idée ? Est-ce concevable ? Ne doit-on pas plutôt reconnaître l'impossibilité de passer outre la volonté d'amélioration, et dès lors redéfinir le progrès, moins dans le sens d'un amendement que dans celui d'un élargissement ?

**LE PROGRÈS EST AUJOURD'HUI REMIS EN CAUSE PAR LA MANIFESTATION DE CONTRADICTIONS ENTRE DES MOYENS DE PLUS EN PLUS PUISSANTS ET DES FINALITÉS MAL DÉFINIES.**

**AUJOURD'HUI COMME HIER, LE PROGRÈS APPARAÎT VOUÉ À SE DÉVELOPPER DE FAÇON AUTONOME.**

On peut certes distinguer plusieurs dimensions du progrès : scientifique, technique, économique, moral. Mais il convient de souligner que la force de l'idée de progrès tient justement à ce que le terme suppose indéfectiblement unies toutes ces dimensions : l'augmentation des connaissances théoriques doit produire le progrès moral de l'humanité : tel est l'espoir qu'exprime Condorcet dans son *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain* (1794).

Il est resté du culte rendu au progrès au XIX<sup>e</sup> siècle (par le lyrisme d'un Hugo, dans *La légende des siècles* (1859), entendant déployer « le grand fil mystérieux du labyrinthe humain, le Progrès » ; par le positivisme d'un Comte, dans ses *Cours* , par le scientisme d'un Renan) l'idée que le progrès se meut de lui-même, par une force intrinsèque, si bien qu'il apparaît irrépressible : général et d'ensemble positif même s'il est chaotique, on ne saurait s'y soustraire.

Aujourd'hui encore, au vingt-et-unième siècle, il apparaît difficile de dissocier les aspects positifs et les aspects négatifs des innovations techniques. Les produits de la technicité apparaissent d'emblée tout aussi prometteurs que menaçants. Mentionnons les débats suscités par les techniques de procréation assistée, les organismes génétiquement modifiés, le clonage, les nanotechnologies.

On peut en retenir que le progrès paraît s'imposer globalement, sans qu'il soit possible de dissocier les « bonnes » technologies des « mauvaises ». Il convient surtout de souligner que l'industrie humaine ne peut désormais plus apparaître, comme c'était le cas au XIX<sup>e</sup> siècle (et même encore au XX<sup>e</sup> siècle, sous la plume de Jean Fourastié, qui considère que l'amélioration de la productivité permet à l'homme de se spécialiser dans l'humain) comme porteuse d'une finalité dans l'ensemble positive.

## **LES TECHNIQUES MISES EN ŒUVRE PARAISSENT DÉSORMAIS CONTREDIRE LES FINALITÉS DE L'HUMANITÉ.**

Les grands doutes à l'égard du progrès sont sans doute nés de la première guerre mondiale : la guerre de tranchée, les gaz de combat étaient bien des produits de la technicité. La planification de l'extermination de populations a pu apparaître comme un effet de la rationalisation (chez certains tenants de l'école de Francfort). Les catastrophes écologiques (Torrey Canyon 1967, Ceveso 1976) et particulièrement l'accident nucléaire de Tchernobyl (1986) convainquent à large échelle que la technicité peut nuire : le progrès ne peut plus désormais être considéré sans réserves comme une valeur.

Le progrès est remis en cause dans sa source même : les inquiétudes nées des biotechnologies (par exemple la menace de l'eugénisme), du risque nucléaire, des nanotechnologies interrogent la valeur de la connaissance elle-même : longtemps on a considéré qu'il était toujours profitable de savoir, qu'on devait éviter certaines applications (le TNP est l'expression géopolitique de ce principe). Désormais, le savant est soupçonné de n'être pas en mesure de maîtriser les conséquences des connaissances qu'il développe : c'est l'argument de ceux qui s'opposent en bloc au développement de certaines technologies.

Le progrès est également remis en cause dans ses effets, non plus localement, mais globalement. Les conséquences de la pollution et de la technologie nucléaire (réchauffement climatique, stockage des déchets nucléaires, risque de destruction de la planète) conduisent à s'interroger sur le progrès dans son ensemble : si les dangers sont à cette échelle, c'est la technicité elle-même qui se trouve sur la sellette.

Faut-il dès lors renoncer au progrès ? Mais comment l'arrêter ? Faut-il réviser notre position sur le progrès, en s'en défiant, en le diabolisant ? Ne vaut-il pas mieux le redéfinir, essayer de compléter sa conception, afin de lui permettre de comprendre des effets de prudence ?

## **A DÉFAUT DE RÉCUSER LA NOTION DE PROGRÈS, IL CONVIENT POUR LE TROISIÈME MILLÉNAIRE D'EN RÉVISER LA DÉFINITION AFIN D'Y INTÉGRER DES DIMENSIONS HUMAINES.**

### **NOS SOCIÉTÉS SONT DANS L'IMPOSSIBILITÉ DE SE PASSER DE L'ASPIRATION AU PROGRÈS.**

Il serait vain de renoncer au progrès au nom des menaces qu'il peut receler : on ne saurait prôner un « retour à la nature », une « décroissance » (pourquoi pas un « régrès » ?). On ne peut individuellement ni collectivement passer outre les étapes franchies ; ce type de projet n'emporte d'ailleurs d'une faible adhésion. En dépit des doutes qu'elle suscite, la technicité semble encore irrépressible, si bien qu'apparemment « l'humanité est condamnée au progrès à perpétuité. » (Alfred Sauvy).

On ne saurait non plus efficacement dissocier les aspects négatifs des apports du progrès. On a déjà mentionné que les mêmes technologies portent promesses et menaces. Ainsi, on ne peut louer les prouesses de la chirurgie et s'indigner des maladies nosocomiales. Personne n'est en mesure de distinguer a priori les techniques bénéfiques de celles qui sont dangereuses ; dès lors, on ne saurait définir un « bon » progrès d'une part, un « mauvais » de l'autre : cela supposerait d'être capable d'imposer des limites précises au développement des connaissances et de leurs applications.

Le progrès reste donc une valeur ; de la devise positiviste d'Auguste Comte subsiste au moins « le progrès pour but ». Il ne peut pas ne pas être recherché dans la connaissance, dans les techniques, dans la société. Il convient donc de le redéfinir : si on en élargit la notion, on peut espérer qu'il évite de produire des effets opposés à ceux que ses moyens avaient visés. Pour cela, il convient d'intégrer à sa définition des dimensions de prévoyance, d'humanité et de précaution.

De la sorte, pour tempérer les effets des techniques, ce n'est pas moins de progrès qu'il convient de requérir, mais bien un progrès mieux compris ; « plus de progrès », si l'on ose dire.

### **POUR DÉPASSER LES CONTRADICTIONS RENCONTRÉES PAR LE PROGRÈS, IL CONVIENT D'EN ÉLARGIR LA CONCEPTION.**

Le progrès doit désormais être conçu sur une large échelle temporelle. La croissance économique n'apparaît plus comme une valeur en soi. Depuis le rapport Brundtland (1987), le développement durable est défini comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. » Il procède de la volonté de mettre en œuvre le *Principe responsabilité* conçu par Hans Jonas (1979). Il a trouvé une application dans le protocole de Kyoto sur la réduction des gaz à effet de serre (1997). Le progrès doit être pensé en fonction d'un avenir désormais étendu.

Le progrès doit désormais être conçu en fonction de paramètres plus nombreux, intégrant des aspects humains. Ainsi, depuis 1990 l'ONU n'évalue plus le développement d'un pays à l'aune de la seule croissance de son PIB, mais au moyen de l'IDH, indice de développement humain intégrant la mesure de la longévité, les taux de scolarisation et d'alphabétisation, la mesure du niveau de vie (PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat). On entend ainsi prendre en compte les aspects humains du progrès : il ne s'agit plus de mesurer seulement des productions, mais de tenter d'évaluer leurs effets sur chaque habitant d'un pays. Le progrès n'est désormais conçu que distribué : dans ses différentes dimensions scientifiques, techniques, et morales, et dans ses implications sociales.

Le progrès doit désormais être conçu non seulement dans ses effets mesurables, mais encore dans ses effets supposés. Ainsi le principe de précaution, de valeur constitutionnelle depuis 2005 en France, commande-t-il de ne pas attendre de disposer de certitudes scientifiques sur les effets dommageables d'un phénomène pour se prémunir contre lui : il s'agit de se protéger de risques non avérés, mais seulement suspectés. Selon Jean-Pierre Dupuy, la gravité des dommages impliqués par certaines technologies commande de concevoir l'improbable comme réel : raisonner à partir des pires conséquences concevables (*Pour un catastrophisme éclairé*, 2002).

Si la confiance placée dans le progrès a pu se transformer en foi, c'est que le progrès paraissait comprendre l'ensemble des dimensions d'amélioration de l'humanité. La remise en cause de la cohérence du progrès, la conscience de la dissociation de ses dimensions doivent moins conduire à un déni qu'à une redéfinition du progrès : dans une conception élargie, le progrès doit prendre en compte les aspects humains, durables et aléatoires du développement technique et économique. Le principe responsabilité, le principe distribution et le principe précaution sont désormais les trois commandements intégrés à l'effort de développement dont ne saurait se départir l'humanité.